

20.00 crédits		Q2
---------------	--	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le rapport présente les résultats d'un travail personnel à partir d'une recherche dans le domaine de l'information et de la communication. Les modalités concrètes de réalisation peuvent varier d'après les approches choisies (analyse de corpus, entrevue, collecte, production et interprétation de données, réalisation audiovisuelle, support informatique), en accord et sous la supervision du promoteur
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire est évalué par un mini-jury constitué du/de la promoteur-trice et d'un-e lecteur-trice. Le nom de celui-ci/celle-ci est communiqué à l'étudiant-e le jour du dépôt de son mémoire.</p> <p>Le/la promoteur-trice et le/la lecteur-trice évaluent le mémoire dans sa forme finale. Le mémoire est apprécié selon différents critères développés dans le règlement du mémoire.</p> <p>Le/la promoteur-trice qui a pu suivre le travail de l'étudiant-e pendant une période assez longue tient également compte de la manière de travailler de l'étudiant-e. Son évaluation vaut pour 30 points. Cette note comprend une évaluation sur 10 points du travail de l'étudiant-e tout au long de sa démarche de recherche.</p> <p>La note du/de la lecteur/trice, quant à elle, vaut pour 20 points.</p> <p>En fonction de la situation sanitaire, l'entretien aura lieu en présentiel ou en distanciel par Teams (code orange et rouge).</p>
Méthodes d'enseignement	Voir contenus. Accompagnement individualisé au départ, ensuite travail en autonomie.
Contenu	Cette 2 <sup>ème</sup> partie du mémoire fonctionne en accompagnement avec un-e promoteur-riche et le cas échéant, d'un-e co-promoteur-riche, durant les premières étapes de mise en place de la recherche. Ensuite, l'étudiant-e finalisera en toute autonomie son travail jusqu'à la remise du manuscrit et sa défense devant jury.
Ressources en ligne	Règlement du mémoire : <a href="https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/comu/memoire.html">https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/comu/memoire.html</a> <a href="https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/comu/memoire.html">https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/comu/memoire.html</a>
Faculté ou entité en charge:	COMU

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en journalisme	EJL2M	20		